



## COMPTE RENDU

Déambulation sur l'Avenue Nations Unies  
Le mercredi 11 septembre 2024

Le mercredi 11 septembre 2024, le groupe d'experts citoyens de la ville de Roubaix s'est réuni pour une déambulation le long de l'Avenue des Nations Unies. Dans le cadre du projet de la nouvelle ligne de tramway. Monsieur GARCIN, Adjoint au Maire de Roubaix en charge de la Transition Écologique et Énergétique, des Mobilités, des Espaces Publics, de l'Éclairage Public et de la Voirie, a convié les experts citoyens à observer et étudier les différents scénarios d'implantation de la future station de tramway sur l'Avenue des Nations Unies. Cette sortie s'inscrivait dans la continuité de la rencontre du 7 juin 2024 à la Médiathèque de Roubaix.

### Voici ce qui en est ressorti :

- Point de vigilance de manière générale sur les arbres, les scolaires et les modes doux
- Question sur les données des usages et des mobilités
  - La MEL déjà dispose d'un certain nombre de données (exemple sur les transports en commun via Ilévia). Mais dans le cadre d'EXTRAMOBILE, elle produit et analyse de nouvelles données (exemple : mise en place d'un logiciel de modélisation multimodale)
- Question sur l'augmentation des usages des transports en commun
  - La MEL part sur une hypothèse de triplement des usages des transports en commun avec EXTRAMOBILE
- Question sur le manque avéré de desserte en transport en commun :
  - L'objectif d'EXTRAMOBILE est de déployer une nouvelle « colonne vertébrale » de transport en commun qui, d'après les enquêtes de déplacement, répondra à un besoin avéré : les flux de déplacements des habitants/entreprises/scolaires du versant Nord-Est se font, pour moitié, au sein du versant.
- Question sur la gratuité des transports en commun :
  - Les transports en commun Ilévia sont gratuits pour les moins de 18 ans depuis 2022. La question de la gratuité des transports pourra être abordée lors d'une prochaine rencontre du groupe d'experts.
- Question sur le paiement du titre de transport par carte bancaire :
  - Ce dispositif a été testé à l'occasion des Jeux Olympiques sur le réseau Ilévia. Cela fait partie des réflexions globales. L'importance de favoriser une fluidité du parcours usager, notamment pour les visiteurs extérieurs, est soulignée.
- Point de vigilance sur la circulation dense sur l'Avenue des Nations Unies
- Point d'attention sur la sécurisation des traversées de l'Avenue des Nations Unies





- C'est un enjeu que la maîtrise d'œuvre a en tête. Elle précise qu'il y aura des traversées piétonnes à chaque bout du quai de la plateforme de tramway.
- Rue du Pays de fait utilisée comme un espace de stationnement, peu propice à la déambulation, d'autant qu'elle débouche sur le passage souterrain
  - Idée Ville d'en faire une liaison douce, tout en permettant aux riverains véhiculés (le collège surtout) de passer
  - Questionnement sur la concertation des riverains lorsque la Ville et la MEL procède à un tel changement
    - En témoignent les nombreuses concertations sur les évolutions de la voirie et sur l'installation de bornes escamotables en centre-ville, la Ville et la MEL vont à la rencontre des riverains sur ces sujets

➔ Sur le positionnement de la station :

- Côté Est (au niveau du collège Anne Frank et de l'arrière du centre Grand Rue)

Sur le fait de positionner la station à l'Est plutôt qu'à l'Ouest : intéressant pour desservir le collège et le centre-ville. On voit que beaucoup d'usagers de la liane 4 se dirigent ensuite vers la rue Jean Monnet.

- Sur le fait de positionner la station côté Collège (Nord), en central (terre-plein) ou côté Grand Rue (Sud) :

Positionner la station côté Grand rue semble complexe au vu de l'aire de livraisons. Positionner la station côté collège permettrait une desserte optimale pour les élèves. Positionner la station en central (et donc le tramway en central) permettrait de limiter l'impact du tramway sur les accès véhicules des riverains et faciliterait les virages en amont (Avenue de la Fosse aux Chênes) et en aval (rue Jean Monnet)

- Côté Ouest (au niveau du mail Notre Dame et de l'école François Villon)

Sur le fait de positionner la station à l'Ouest plutôt qu'à l'Est : intéressant pour desservir l'école Villon, l'entrée de centre-ville par la rue du Curé, voire la Piscine.

- Sur le fait de positionner la station côté Nord (vers Fosse aux Chênes), en central (terre-plein) ou côté Sud (mail Notre Dame et école Villon) :

Positionner la station côté Nord semble complexe. Positionner la station côté Sud permettrait de desservir au mieux l'école Villon et la rue du Curé. Positionner la station en central (et donc le tramway en central) permettrait de limiter l'impact du tramway sur les accès véhicules des riverains et faciliterait les virages en amont (Avenue de la Fosse aux Chênes) et en aval (rue Jean Monnet).





- Sur la concertation et l'implication des citoyens dans ce type de projet :
  - Plusieurs interrogations et idées :
    - Questionnement sur l'impact des contributions citoyennes dans ce genre de projet
    - Questionnement sur la représentativité des participants à ce genre de rencontres pour pouvoir s'exprimer sur les projets
    - Importance des corps intermédiaires pouvant faire le relai de ces sujets et concertations, dont les sujets sont parfois complexes car techniques
    - Idée d'avoir accès à une expertise indépendante
    - Importance de la prise en compte des externalités des projets (exemple de la vie commerciale)
  - Plusieurs éléments de réponse :
    - La MEL, maître d'ouvrage du projet de tramway, et la Ville de Roubaix mettent un point d'honneur à varier les types de concertation, et donc de public, pour d'une part que les citoyens experts fassent part de leur maîtrise d'usage sur des sujets complexes (comme aujourd'hui, et comme avec le voyage à Valenciennes en novembre 2023), d'autre part que le grand public soit informé des fondamentaux du projet a minima (exemple : stand d'informations à la Fosse aux Chênes et Eurotéléport en mai et juin 2024). De même, elles peuvent mettre en place des concertations plus ciblées sur des publics spécifiques, comme avec les commerçants.
    - Les projets d'envergure comme le projet de tramway sont, par nature, des projets collectifs. Chacune des contributions est notée et prise en compte, et, a minima, contribue à la réflexion des concepteurs et du maître d'ouvrage du projet. En témoigne la présence de la MEL et de sa maîtrise d'œuvre (ILEX) à cette rencontre. Ce projet d'une part concerne un nombre d'acteurs importants, d'autre part revêt des dimensions techniques représentant parfois des contraintes. Chacune des contributions n'est pas automatiquement suivie dans le projet, ce pour de multiples raisons (difficulté technique, avis divergents, etc.) mais chacune a son importance et fait partie de la réflexion et du débat collectifs.

Accompagnés par la MEL et la maîtrise d'œuvre ILEX, les échanges ont été riches et nombreux. Cette déambulation le long de l'Avenue des Nations Unies a permis aux experts citoyens de Roubaix d'échanger avec les représentants de la MEL et de la Ville sur les enjeux et les scénarios d'implantation de la future station de tramway. Les discussions sur la **mobilité**, la **sécurité**, l'**accessibilité**, la **végétalisation** et la **concertation citoyenne**, ont révélé l'importance de la collaboration entre les différents acteurs.

